

sur la fabrication de l'essence de roses, à quoi ce père s'entend fort bien, car c'est un des métiers qu'il fait pour vivre. Il fait du blé, du vin et de l'essence de roses; ce qui, par parenthèse, a longtemps divisé les philosophes de son endroit, car les uns lui reprochaient d'être au moins fainéant et de priver le monde d'une activité, et les autres d'être un moine laborieux et de faire concurrence au peuple. Il leur a dit: Entendez-vous. Il se sont accordés à lui reprocher d'être le même; le crime suffit. Mais comme il a plus d'esprit qu'eux, il use de patience. Il finit par leur faire accepter du pain, du vin, de l'essence de roses et l'extrême-onction; après quoi ils se taisent.

Je lui demandai combien il faut de roses pour produire un de ces petits flacons d'essence pure que ces Orientaux vendent si cher. Il me répondit: Il ne faut pas de roses. Le bon Dieu a mis l'essence de la rose dans le géranium, qui craint moins les intempéries et qui est plus abondant.

Je prends donc du géranium, non pas le premier venu, mais une espèce particulière. Je l'ai semé dans un champ choisi. Je lui ai donné une culture spéciale, je le fais faucher quand le moment est venu. Je connais que le moment est venu lorsque les tiges commencent à fleurir. Plus tôt il serait trop tôt, plus tard il serait trop tard; je ne coupe pas pour une première ni pour une seconde tige fleurie, je n'attends pas que tout le champ soit en fleurs.

Je fais couper par le pied, et je prends tout ce qui est dans le champ, tiges et feuilles, tiges hâtives et tiges tardives. Je ne jette pas. S'il y a des tiges fêlées et des feuilles desséchées, je les prends. Je prends les racines que la faux arrache, et s'il y a quelques herbes vaines qui se soient mêlées au géranium, je les prends. Parce qu'elles ont poussé dans le champ, elles ne nuisent pas. Peut-être sont-elles nécessaires, peut-être contiennent-elles un suc, un amer particulier qui a sa vertu; peut-être que l'essence serait imparfaite si un peu de cet élément n'y entrât pas. Mais je ne prends rien du champ qui est à côté et qui porte d'autres plantes.

J'ai tout coupé. Je charge tout sur une immense charrette et je me croise les bras. Il se fait là un travail dont je connais la marche, mais dont j'ignore le mystère. Ces feuilles et ces tiges qui ne sont pas au même degré de maturité, ces racines, ces brins morts, cette partie minime d'herbes vaines, tout ce produit du champ fermentent dans l'ambic, se dégage, se mêle, s'expulse, se réunit. Des atomes se séparent à jamais, d'autres s'appellent, se joignent et se confondent indissolublement. Une partie de cette matière devient vapeur; une partie devient boue et sera poussière; une partie, suintant lentement à travers de longs circuits, devient une matière toute nouvelle: c'est l'essence. Mon champ n'est donc qu'un petit flacon.

Mais ce petit flacon, les manipulateurs en tirent plusieurs autres plus grands, et ce sera toujours l'essence; et de chacun de ces flacons plus grands, tirés du premier petit flacon, l'on tirera des bouteilles plus grandes, et ce sera encore de l'essence; et avec cette essence on donnera la durable parfum de la rose à mille objets qui la communiquent encore; et ainsi la rose remplira pour de longues années un espace qui sera des millions et des millions de fois plus vaste que le champ de géranium d'où je l'ai tiré. Il semblait qu'il eusse réduit à rien toute ma moisson. Je l'ai mise, en effet, dans un flacon que peut cacher la main fermée d'un enfant; mais cependant je l'ai immensément étendue et je tins de quoi envoyer le parfum de mon champ à toutes les extrémités de la terre.

— Voilà le Concile! m'écriai-je.

— Voilà le Concile, reprit le bon moine...

EDMOND DUVAL.

### Épouvantable incendie.

A CONSTANTINOPLE.

Une dépêche de Constantinople, en date d'hier 6 juin, six heures du matin, annonce qu'un incendie terrible a éclaté dimanche dans l'après-midi; il n'a pu être localisé que vers minuit. Il s'était étendu avec une rapidité effroyable, car le vent soufflait très fort. L'ambassade d'Angleterre, les consuls d'Amérique et de Portugal, le théâtre Naoum, le patriarcat arménien, plusieurs églises et mosquées, plusieurs milliers de maisons, et de magasins, le plus riche quartier de Péra, ont été complètement détruits.

esprit et s'élevait comme une ombre! Avec la conscience de lui-même et le sentiment de la réalité, il venait de retrouver au fond de son cœur toute l'immertence de son mépris pour cette société dorée, tirée, qui n'avait pas ouvert ses portes à la femme honorable de Fernand Ulmer ruiné et qui faisait cortège à la maîtresse inconnue de l'aventurier Santa-Maria.

Pendant dix mois, tout entier à sa douleur, il refusa toute consolation. Durant ces longues semaines de deuil, M. et Mme d'Anglars purent seuls pénétrer jusqu'à lui. Ce n'est qu'avec eux, qui connaissaient son secret, qu'il pouvait librement parler d'elle.

La tristesse et l'ennui avaient fini par dégénérer chez lui en une sorte de fièvre nerveuse dont les ravages se lisaient sur ses traits amaigris et dans son regard fatigué. Geneviève, mesurant à la profondeur de ce désespoir l'élévation du cœur qu'elle avait dédaigné, se sentait punie de son égoïsme et de sa vanité par ses remords.

Fernand comprit enfin qu'il était urgent, s'il ne voulait pas se laisser dévorer par la douleur, de réagir contre elle. Le baron l'engageait depuis longtemps à chercher des distractions, à tâcher de se soustraire au souvenir qui l'obsédait, à secouer un chagrin qui ne lui rendrait par sa maîtresse et qui ferait de lui une nouvelle victime.

Mais quels plaisirs le comte de Santa-Maria pouvait-il encore trouver dans Pa-

On compte plusieurs morts et plusieurs blessés.

Le feu flambe encore en divers endroits. Les pertes sont incalculables; elles s'élèvent assurément à plusieurs millions de livres.

Les fils électriques reliant Péra au reste de l'Europe, ont été cassés. Les communications ont été rétablies hier matin jusqu'au point le plus éloigné, grâce à l'excursive activité qu'a déployée l'administration télégraphique. Beaucoup de familles sont sans asiles; les rues sont le théâtre de scènes navrantes.

### CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE du Journal de Roubaix.

Paris, lundi 6 mai.

Le Cabinet a livré une grande bataille samedi; il est resté vainqueur: 188 voix sur 188 votants ont proclamé que les ministres devaient conserver leurs portefeuilles. On a dit et écrit non, sans raison que de pareilles victoires affaiblissent le Cabinet. Il nous semble juste d'ajouter que de pareilles défaites discréditent l'opposition, ou pour mieux dire, les oppositions. C'est qu'il y a en effet, à la Chambre, deux oppositions bien distinctes: d'un côté, il y a les députés qui combattent le gouvernement sur les questions de principes ou d'affaires; il y a de l'autre, les députés qui combattent les ministres avec l'intention plus ou moins avouée, mais assez évidente de prendre leurs places, sans s'informer préalablement si leurs capacités et leur crédit sont à la hauteur de leurs ambitions. Donc, ceux qui attaquent le Gouvernement et ceux qui attaquent les ministres s'étaient donné la main samedi.

MM. Jérôme David et Cl. Duvernois avaient fait alliance avec MM. Gambetta et Bethmont. Messieurs de l'extrême droite, MM. J. David, Cl. Duvernois, Dugué de la Fauconnerie, Granier de Cassagnac, Creuzet, ont manqué le coche: s'ils avaient dû être ministres, c'était au lendemain du Plébiscite. Leur heure est passée. Nous avons bien le droit de trouver imprudente et outrepassante cette déclaration de M. Duvernois disant aux ministres: « Nous choisissons notre moment pour vous renverser. » Il s'est attiré cette rude réplique du Garde des sceaux: nous ne voulons pas de votre appui; votre concours nous compromettrait. Quand vint le scrutin, les membres de l'extrême droite ont dû comprendre que leurs alliés de gauche se moquaient d'eux et que dans leurs projets de revendication ils sont bien plus éloignés d'eux que du ministère.

Les batailles stériles dans lesquelles le ministère fait des pertes sérieuses pour écraser ses adversaires, n'ont qu'un seul résultat, c'est de mécontenter l'opinion publique. Chez nous, où cependant l'art de bien dire exerce tant de séductions, il est un grief que la majorité du pays a toujours élevé contre le régime parlementaire et on l'a formulé en disant: c'est le règne des bavards. Il est certain que si l'on avait employé à étudier les questions urgentes tout le temps perdu en puériles batailles de parole, que de réformes utiles eussent pu être accomplies depuis plus de quatre mois! Il faut faire retomber sur qui de droit la responsabilité du temps perdu.

Nous allons être maintenant très-embarrassés pour désigner les divers partis qui sont constitués à la Chambre ou en train de se constituer. Nous n'en comptons pas moins de six. D'abord nous avons maintenant deux gauches, comme nous avons deux centres gauches. La rupture prévue entre le parti Picard et les irréconciliables peut être considérée maintenant comme un fait accompli. Ce n'est pas M. Gambetta, dont la jeunesse eût diminué l'autorité, c'est M. Grévy qui, au nom de la revendication républicaine, a adressé un ultimatum à M. Picard, et à ses amis. L'ultimatum a été rejeté; le programme républicain est

abandonné par eux. Donc nous avons la gauche radicale et la gauche modérée.

Le centre gauche est aussi divisé en deux fractions: il y a la réunion d'Andellarre et la réunion La Monneraye, qui ne diffèrent guère entre elles, car, pour le moment, elles sont également résolues à soutenir le Cabinet.

Il y a ensuite le centre droit qui forme la portion la plus compacte de la Chambre et qui peut compter plus de 150 membres. Il y a enfin l'extrême droite, l'ancien parti des Arcadiens qui relève la tête depuis le plébiscite, impose sa protection au Cabinet et prétend que l'avenir lui appartient, affichant la présomptueuse confiance d'être le parti du Château.

Cela fait bien en tout six nuances d'opinion. Nous avons entendu formuler à ce propos une idée assez juste: au lieu d'appliquer aux divers partis les qualifications de gauche, centre gauche, centre droit, etc., pourquoi ne les désignerait-on pas par des couleurs; il y a assez de nuances pour passer d'un extrême à l'autre du rouge au blanc en n'en trouvant une pour chaque groupe. L'idée est très-simple; il suffirait qu'elle fût exposée par quelque personnage en vue pour être adoptée généralement.

On assure que décidément M. Laboulaye sera compris dans la première fournée de sénateurs, ainsi que M. Ortolan. Il aurait été décidé en Conseil qu'aucun membre du Corps législatif ne passerait au Sénat.

C'est aujourd'hui qu'a lieu l'élection du Grand-maître de la Franc-Maçonnerie. Les pouvoirs du général Mellinet sont expirés: M. Carnot se présente contre lui et a toute chance d'être élu.

On se préoccupe beaucoup dans le monde du Palais du scandale produit par M<sup>e</sup> Andral, plaçant contre le mari dans le procès en séparation de corps entre M. et M<sup>me</sup> Aurélien Scholl. La plaidoirie de M<sup>e</sup> Andral a été telle que son adversaire M<sup>e</sup> Allou a quitté l'audience pour ne pas l'entendre. M. Scholl a adressé une plainte au Conseil de l'ordre pour obtenir réparation. Ce scandale fera peut-être disparaître un abus des plus regrettables: trop souvent, messieurs les avocats quand ils plaident pour un client ont pour tactique d'essayer de déshonorer son adversaire et de le décréter d'infamie. On voit parfois de ces messieurs qui s'imaginent endosser avec la robe le privilège d'insulteur public. C'est rare à la vérité; mais il y a des drôles partout, et quand on en rencontre un sous la robe de l'avocat, l'honneur même outragé doit pouvoir l'étriller d'importance. On ou deux exemples feraient merveille.

CH. CABOT.

BOURSE DE PARIS DU 6 JUIN.

La Bourse a été très-mauvaise et le résultat final est une baisse de 0,20, on ferme à 74,42 1/2. Deux motifs expliquent les ventes d'aujourd'hui: 1<sup>o</sup> l'absence de l'Empereur aux courses d'hier, ce qui ferait croire qu'il est indisposé; 2<sup>o</sup> la persistance de la sécheresse qui, au dire des hommes compétents, a compromis la récolte. On dit que l'emprunt du Pérou est en grande partie déjà couvert avant l'ouverture de la souscription qui a lieu demain. La souscription du canal d'irrigation des cinq vilas sera close demain. Une sortie du Souverain et un peu de pluie changeraient l'aspect des choses. Attendons à demain.

CELLIER.

### Conseil municipal de Roubaix.

Séance du 22 mars 1870. (Suite.)

Rapport sur le pont de la route de Tourcoing.

M. LÉTOUARD-DUVILLIER est invité à donner lecture de son travail concernant le pont à construire à la traverse de la route départementale n° 14:

Messieurs, Dans notre séance du 18 février dernier,

j'ai eu l'honneur de vous soumettre un rapport sur les ponts à construire sur le canal vers la route de Tourcoing; vous devez vous rappeler que nous y exprimions le profond regret de ne pouvoir obtenir un pont fixe sur la route n° 14, nous n'étions en cette circonstance que l'écho d'une voix très autorisée sur cette question. Dans notre dernière conférence du 16 Mars 1870 entre:

MM. Bertin, ingénieur en chef, Flamand, ingénieur ordinaire, tous deux attachés aux travaux du canal, MM. Baillard, ingénieur en chef, Menche de Lobsne, ingénieur ordinaire,

pour la route départementale, d'une part, Et l'administration de la ville de Roubaix d'autre part;

M. Bertin protesta énergiquement contre cette allégation et déclara formellement que l'établissement d'un pont fixe avec rampes de 0 m. 017 par mètre est très-praticable, et qu'il l'appuierait de toutes ses forces auprès de M. le Ministre des Travaux publics.

Cette heureuse détermination vous causera, sans doute, comme à nous, une profonde satisfaction, et nous vous proposons d'en remercier M. l'ingénieur en chef du Canal, considérant que ce projet est, à juste titre, le plus rationnel de tous ceux qui vous ont été soumis jusqu'à ce jour.

Mais il y a diverses conditions particulières qui nous ont été présentées par M. Moreau, directeur des travaux municipaux: je vais les extraire de son rapport pour vous en donner connaissance:

« Le pont fixe serait construit sur la tête d'aval de l'écluse n° 4 et dans l'axe de la route n° 14; un pont tournant serait établi au chemin de Croix à Mont-à-Leux; les rampes d'accès à ce pont ne dépasseraient pas 0.017 par mètre, conformément à notre délibération du 6 août 1869; ces rampes commencent vers Roubaix, à la rue de la Guinguette; vers Tourcoing, au carrefour de l'Union.

L'exécution de ces rampes amènerait, sans doute, des réclamations d'indemnités; c'est, du moins, la raison donnée par MM. les ingénieurs lorsqu'ils ont présenté le projet en le combattant, et en proposant une variante inacceptable. La ville de Roubaix persiste à douter qu'une simple question d'indemnités, quelques considérables qu'elles puissent être, doive primer l'intérêt immense qui s'attache à la libre circulation de la route départementale: il serait bien possible, en effet, que des demandes d'indemnité se produisissent; mais, naturellement, l'Etat devrait en supporter toutes les conséquences, et les villes n'auraient à intervenir en aucune façon.

La largeur du pont devrait être la même que celle de la route, soit 13 mètres y compris trottoirs de 2 m. 60 de chaque côté, et cela en considération de la suppression de l'ancien chemin de Tourcoing qui en augmente considérablement la circulation; ces conditions doivent être expresses.

Les rampes d'accès des quais pour atteindre le pont, ne doivent pas dépasser 0<sup>m</sup>.17 par mètre. Messieurs les ingénieurs admettent ces rampes, mais ils émettent une prétention toute nouvelle qui lésait singulièrement les intérêts de la ville: ils prétendent que, pour avoir un quai de déchargement convenable entre le port et la rampe du pont, il est indispensable, si la ville veut établir un boulevard sur cette rampe, qu'elle exproprie une nouvelle bande de terrain de quatre mètres. — Résister à cette prétention est de toute justice, puisque, lorsque le boulevard a été déclaré d'utilité publique, ce sont les Ponts et Chaussées eux-mêmes qui ont fixé à cinq mètres la largeur du terrain à exproprier par la ville. Si alors cette largeur avait été fixée à dix mètres, sans nul doute la ville y eût consenti; mais aujourd'hui ce ne serait pas sans grandes dépenses qu'une expropriation serait recommandée. D'ailleurs, les terrains expropriés suffisent parfaitement. Entre l'axe du canal et la limite de ses terrains, l'Etat possède une largeur de 32<sup>m</sup>.75; or, dans cette largeur, les ingénieurs sont obligés de trouver pour le plafond du canal, 7<sup>m</sup>.50; pour le talus, 3 mètres; pour le quai de déchargement, un chiffre indéterminé; pour le garde-corps de la rampe, 0<sup>m</sup>.50; pour la rampe, un minimum de 4 mètres; pour le talus (et en supprimant seulement une hauteur de 2<sup>m</sup>.50) 3<sup>m</sup>.75; enfin pour le contre-fossé, et ses francs bords, 2 mètres. Les différentes dimensions laissent 12 mètres pour la largeur indéterminée du quai: sortir de ces données, ce serait faire profiter l'Etat des terrains acquis par la ville: est-ce juste? — Il est

trai que la ville, pour établir son boulevard, compte profiter du talus et du contre-fossé appartenant à l'Etat, terrains qui ne pourraient être utilisés. — Est-ce plus juste, pour augmenter la largeur des quais en cet endroit, de forcer la ville à exproprier de nouveaux terrains qui ont acquis une valeur énorme? — Après réflexion, MM. les ingénieurs partageront certainement cet avis.

Ne perdons pas de vue que la construction de l'écluse près de la route n° 14 fait perdre une longueur de quai assez sensible, tant à cause de la longueur de l'écluse qu'à cause de l'interdiction généralement faite de décharger plus près qu'une longueur de bateau de l'écluse.

Pour compenser cette perte, nous demandons le prolongement du pont jusqu'à la ville de fer. Les ingénieurs s'entendent facilement avec le seul propriétaire riverain de ce côté du canal dont les terrains acquerraient une très-grande plus value.

Cette combinaison permettrait plus tard à la ville de construire un pont sous le chemin de fer, afin d'ouvrir un nouveau débouché très-utile pour le port au cet endroit.

En conséquence, nous vous prions, Messieurs, de vouloir bien vous joindre à nous pour réclamer, de concert avec l'administration de la ville tout entière, un pont fixe sur la route départementale n° 14, reliant Roubaix à Tourcoing avec un pont tournant au chemin de Croix à Mont-à-Leux. — Déclarons que notre délibération du 18 février est et demeure rapportée, en tout ce qui pourrait être contraire aux précédentes conclusions. Cependant si, par impossible, cette demande était rejetée, nous déclarons que c'est contraints et forcés que nous arriverions à une seconde solution que nous allons nous borner d'indiquer succinctement, afin de ne pas nous trouver devant des faits acquis, des travaux ordonnés ou commencés par l'entrepreneur sans aucun espoir de recours auprès des autorités compétentes.

Nous déclarons que, pour remplacer le pont fixe, il est de toute nécessité de construire deux ponts tournants à double voie d'eau et de voitures, l'un dans l'axe de la route départementale n° 14, l'autre à 80<sup>m</sup>. sur la droite.

Un pont fixe sur le chemin de Croix à Mont-à-Leux à 250<sup>m</sup>. de l'axe de la route, et un pont fixe à 250<sup>m</sup>. sur la droite à l'extrémité du pont prolongé jusqu'en cet endroit. Une passerelle de 1<sup>m</sup>. 50 devra être établie à côté du premier pont tournant lequel sera construit assez haut pour permettre à la plupart des bateaux chargés de passer sans qu'on soit obligé de le tourner, ce qui en diminuerait la manœuvre au grand profit de la circulation.

(La suite au prochain numéro.)

### Chronique locale & départementale

L'Indicateur de Tourcoing constate que la réélection de M. Jules Leurent au Conseil général est considérée comme certaine; il s'en félicite, et nous nous en félicitons avec lui, car les nombreux et importants services que, depuis de longues années, M. Jules Leurent n'a cessé de rendre à la ville de Tourcoing et aux communes de Marcq, Bondueux et Mouveaux, sont trop connus pour que les électeurs ne s'empressent de lui donner par une imposante majorité une nouvelle preuve de leurs sympathies et de leur reconnaissance.

Au point de vue particulier des intérêts de l'industrie, dit le Propagateur, c'est surtout dans les circonstances présentes que le maintien des hommes compétents, et qui ont fait leurs preuves, dans les grandes assemblées départementales, est à la fois une nécessité et un devoir.

Le recueil des Actes administratifs de la préfecture du Nord contient les documents suivants:

Instructions relatives au renouvellement triennal des conseils généraux et d'arrondissement.

Arrêté convoquant les électeurs du canton de Gravelines pour l'élection d'un membre du conseil d'arrondissement de Dunkerque, en remplacement de M. Vanwormhoudt, démissionnaire.

nant de gendarmerie, chevalier de la Légion d'honneur, et Fievet Juliette, 40 ans, propriétaire.

DÉCÈS.

3 juin. — Druelle Emile, 4 ans, rue d'Alma. — Camille Vanlaeys, 1 mois, rue de la Perche. — Ménéral Emile, 20 jours, rue Decrême. — Vertriet Marie, 1 an, rue de la Guinguette. — Amilcar Navetour, 3 mois, rue de la Bassa-Mazure. — Vincent Nolle, 30 ans, maréchal-ferrant, rue des Longues-Haies. — Justine Dursin, 28 ans, ménagère, rue de Lille. — Floris Vandever, 7 ans, au Pile.

4 juin. — Charles Lepout, 72 ans, tisserand, rue Decrême. — Marie Laurence, 62 ans, ménagère, rue du Trichon. — Julie Vanwysbergue, 25 ans, tisserande, aux 3 Ponts. — Amélie Wystraete, 6 mois, rue St-Vincent. — Debel, présenté sans vie, rue de Lille. — Robertine Depotter, 80 ans, ménagère, chemin de l'Ommelet.

NAISSANCES.

3 juin. — Louis Demets, au Fontenoy. — Joseph Demulder, rue des Champs. — Céline Fourmeau, rue Ste-Elisabeth. — Elisa Cochetoux, rue de la Paix. — Emile Lefebvre, rue de Lille.

4 juin. — Joseph Lejour, au Jean Ghislain. — Léonie Vander Guchten, rue de Lannoy. — Henri Voreux Voreux, Grande-Rue. — Hélène Lepers, rue de Lannoy. — Marie Gest, rue de Lille. — Rosalie Perrenoud, rue Philippe-le-Bon. — François Delforge, rue du Moulin-Brulé. — Catherine Timmermans, rue de la Galté. — François Denutte, rue du Collège.

ris? Son deuil ne l'eût-il pas tenu éloigné du monde, il n'aurait pas eu le courage d'y retourner. Il lui semblait que le fantôme de sa chère Antonia gardait le seuil de ces maisons où elle avait toujours accompagné.

Se consoler, il ne le pouvait ni ne le voulait point; oublier lui était impossible. A ses yeux, l'oubli, c'était l'ingratitude. Il ne lui restait qu'un refuge contre sa douleur, contre lui-même; l'ivresse, ce dernier refuge des désespérés; — non l'ivrognerie brutale en qui l'Enfant du Siècle salue et bénit la dernière joie des malheureux, mais cette ivresse morale de la vie parisienne, ce coup de baguette de la magicienne Circé, cette fièvre des plaisirs sensuels qui est le repos de l'esprit; cet étourdissement du cerveau, où il était du moins bien assuré d'avance de ne rien laisser de ce cœur qui appartient à la mort.

II

Si le monde aristocratique avait ouvert avec empressement ses portes au comte de Santa-Maria, nous laissons à penser avec quel enthousiasme le monde interlope dut lui ouvrir les siennes.

L'opulence du créole de San-Pedro était proverbiale à Paris. Ses fêtes avaient fait l'entretien de tous les désœuvrés; c'est sous le feu des regards provocants dont le mitraillaient les blondes dames du lac, qu'il traversait, nonchalamment étendu sur les cousins de soie de sa

calèche ou conduisant lui-même sa fringante américaine, les grandes allées du bois de Boulogne. Dans cette société où l'amour a déchiré son bandeau pour prendre le marteau du commissaire-priseur et où la galanterie s'habille en revendeuse à la foilette, il était devenu, sans avoir l'air de s'en apercevoir, le point de mire de toutes les coquette-

ries. Son nom produisait sur ces demoiselles l'effet d'un talisman. Elles le trouvaient aimable et beau; elles admiraient son air noble et son teint basané; elles s'exaltaient en parlant de lui; il était leur loquade, ainsi qu'elles disaient dans leur langage pittoresque.

Si Fernand, sans s'en douter, était aimé de loin, jugez de près! Il se vit, dès son entrée dans ces jardins d'Armide, assailli de tentations; les amours les plus coûteuses vinrent d'elles-mêmes se jeter à sa tête. Bientôt cette existence nouvelle l'attira, l'enveloppa, l'absorba tout entier.

La vie parisienne a des entraînements irrésistibles.

Il s'opère dans l'esprit de l'homme qui peut s'y abandonner, sans avoir à se préoccuper de la question d'argent, un phénomène analogue à l'engourdissement produit par l'opium, l'absinthe ou le hartzchis. Il perd en quelque sorte le sens du réel; la vie a pour lui le vague et le flottant duré; les plaisirs, qui s'y succèdent sans interruption, en font une constante ivresse; et ces alternatives

énergiques de fièvre et de torpeur, ces journées remplies par les promenades au bois ou par les visites amusantes, ces soirées animées par les excitations de la table ou du théâtre, ces nuits d'orgie, d'amour ou de jeu, le maintiennent dans un état d'étourdissement qui finit par paralyser en lui toute force de résistance, quand il ne le prive pas complètement de l'usage de la raison.

Au moral comme au physique, Fernand était trop robuste; il avait traversé trop d'épreuves pour succomber à celle-là. Seulement, une fois engagé sur cette pente glissante, il se laissa peut-être aller plus loin qu'il n'avait cru d'abord. Sa fortune multipliait pour lui les séductions en multipliant autour de lui les convoitises.

(La suite au prochain numéro.)

### DENTS DEPUIS 5 FRANCS

Rue de l'Hospice, 10, Roubaix.

### Verbrugge, dentiste.

Nouveaux dentiers sans ressorts, mastication et prononciation garanties en huit jours.

TOUTS LES JOURS.

Consultations gratuites de midi à deux heures. M. VERBRUGGE se rend à domicile et échange les pièces mal faites.

### ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

MARIAGES

4 juin. — Moriot Henri, 39 ans, lieute-